Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie

= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 26 (2000)

Heft: 2

Artikel: Ces risques qui nous menacent : enquête sur les inquiétudes des

Helvètes

Autor: Kellerhals, Jean / Languin, Noëlle / Pattaroni, Luca

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814794

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CES RISQUES QUI NOUS MENACENT : ENQUÊTE SUR LES INQUIÉTUDES DES HELVÈTES¹

Jean Kellerhals, Noëlle Languin, Luca Pattaroni Centre d'édude, de technique et d'évaluation législatives, Genève

1. Introduction

Depuis quelques années le thème d'une «crise de la société» est devenu un des lieux communs des discours politiques. Souvent lue à travers l'incapacité des sociétés modernes à gérer divers risques engendrés par les progrès technologiques (informatique, génétique, nucléaire), elle est aussi évoquée à propos de l'évolution de nos modes de vie et de production – chômage, exclusion sociale, santé publique, etc.— qui semblent gros de spirales descendantes, d'effets pervers, de décalages temporels ou de grippages. Plus généralement encore, l'affaiblissement de l'emprise des régulations juridiques et sociales traditionnelles lié à la mondialisation est mis en exergue. En bref, le thème de l'anomie structurelle traverse tous ces ordres de préoccupations. Il nous a paru alors utile d'examiner—par le biais d'une étude faite auprès de 600 adultes suisses — dans quelle mesure ces discours publics renvoient à des inquiétudes privées, et plus précisément d'évaluer le degré de préoccupation des Suisses face à un certain nombre de risques — ou de crises du fonctionnement social — potentiels.

a) Pour établir ces premiers éléments d'une cartographie de la sensibilité aux risques, nous avons opté pour une définition élargie de cette notion, en la rendant synonyme de *danger*. Cette extension de l'usage d'un concept à la base très précis², reflète en effet un mouvement largement constaté dans l'usage populaire. David Le Breton parle à ce propos de «glissement du sens du terme «risque», passant de la référence à une probabilité à celle d'une menace ou d'un danger» et voit dans cette sorte de dérapage «le symptôme d'une société hantée par la sécurité et soucieuse d'assurer la prévention des différentes formes d'entraves et de malheurs touchant la condition humaine» (Le Breton, 1996,

¹ Cet article s'appuie sur des résultats obtenus dans le cadre d'une recherche portant sur les conceptions populaires de la responsabilité et financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (requête n° 1214-046968.96).

² Concernant la naissance et l'utilisation restrictive de la notion de risque autour des catégories du calcul probabilitaire, nous renvoyons à l'excellent ouvrage de François Ewald (Ewald, 1986, en particulier 173-193).

23). Mais quelle est l'ampleur de cette «hantise» et quels sont les domaines qui inquiètent le plus ? Voilà ce que l'on a voulu cerner.

Cet effort est par ailleurs motivé par l'idée de Mary Douglas, selon laquelle la notion de risque comprise comme synonyme de danger remplit une fonction sociale fondamentale : le processus d'identification des menaces pesant sur la société et leur attribution à certaines causes permet en effet la légitimation de certaines lignes d'action publique plutôt que d'autres (Douglas, 1992, 24).³ Cette construction socio-cognitive du risque amène donc, comme le suggère également Beck, à redéfinir ce qui relève de la compétence publique ou non (Beck, 1992, 24). Or si la plupart des auteurs s'accordent sur le fait que la perception sociale du risque est indétachable de sa construction par différents médiateurs (milieux et savoirs scientifiques, presse, «lanceurs d'alerte»⁴), elle est nourrie de la «sensibilité» du public (Theys, 1987; Duclos, 1987b; Slovic, 1992). L'esquisse d'une cartographie de l'inquiétude sociale prend alors son sens comme moment analytique d'une étude de la constitution sociale de risques appelant une réponse politique. Quels sont donc, dans les mentalités populaires, les «dangers» les plus préoccupants et jusqu'à quel degré le sont-ils?

- b) Une seconde question découle immédiatement de cette première interrogation : peut-on identifier des conditions sociales qui modulent le niveau et l'orientation de la sensibilité à d'éventuels risques sociétaux ? A cet égard, trois types d'hypothèses peuvent être avancés :
- La première veut que la perception du risque dépende du niveau de ressources (matérielles et intellectuelles) de la personne. Nombre de recherches sur le sentiment d'impuissance («powerlessness») ou d'anomie ont en effet mis en évidence le fait que les personnes les plus démunies réagissent à leur situation d'impuissance par un surcroît de fatalisme et de pessimisme dans leur perception de l'environnement (Kellerhals, 1974).
- Cette perception du risque peut aussi dépendre du mode d'intégration de la personne dans la société. A cet égard, on a fréquemment évoqué le fait que le genre (féminin ou masculin) est associé statistiquement à la gestion de problèmes fonctionnels différents (davantage centrés sur la gestion des relations et le contrôle social chez les femmes, plus orientés vers la résolution de problèmes instrumentaux chez les hommes), et que cette différence de

Voir également à ce sujet l'article de F. Worms qui relie la notion de risque à la construction politique de la protection face à des risques communs (Worms, 1996).

⁴ La recherche Alertes et Prophéties: Les risques collectifs entre vigilance, controverse et critique, menée par Francis Chateauraynaud montre de manière intéressante comment certains risques peuvent engendrer ou non des affaires publiques par le biais d'une chaîne d'acteurs divers dont le «prophète du malheur» – ou «lanceur d'alerte» – constitue un pivot central (Chateauraynaud et al., 1997).

compétence sociale peut retentir sur la perception de la nature et de la gravité des problèmes. L'âge – en tant qu'il correspond à des projets de vie et des modes d'intégration fonctionnelle différents – pourrait avoir sensiblement les mêmes incidences. Sur un autre registre, on peut encore émettre l'idée que l'importance de l'intégration relationnelle, communicationnelle et affective d'une personne dans sa communauté est positivement associée à des connaissances plus précises et circonstanciées des problèmes qui se posent dans l'environnement quotidien, et par là à une sensibilité plus mesurée et orientée en matière de perception des risques.

- Un troisième ordre de considérations prend appui sur la notion de «positions de risque» que U. Beck oppose aux «positions de classe» (Beck, 1992, premier chapitre). Beck estime que la spécificité des nouveaux risques menaçant nos sociétés - risques environnementaux (toxines et polluants dans l'eau, l'air, etc.) et risques liés à l'augmentation du pouvoir technologique (manipulations génétiques, radioactivité, etc.) – appelle un regroupement des acteurs en fonction de la proximité du danger (l'exposition au risque si l'on préfère) qui n'est pas nécessairement équivalente à leur position de classe. Or on peut estimer que les propositions de Beck conviennent également pour des risques plus «traditionnels». On peut facilement imaginer, par exemple, que la fragilité des petites professions indépendantes implique une sensibilité plus grande à l'éventualité d'une crise économique et sociale que ne sera celle des employés de la fonction publique. Dans cette perspective, il devient intéressant de se poser la question de la variation des perceptions du danger en fonction du secteur professionnel, géographique, etc. - dans lequel se situe une personne. On peut de surcroît étendre cette idée de position de risque à la situation idéologique occupée par les divers groupes institués. On suivrait ici à nouveau les travaux de Mary Douglas, pour qui les groupes culturels constitutifs de nos sociétés se forgent chacun, en fonction de leur vision du monde, une perception spécifique des risques. La dénonciation de ces derniers sert alors à renforcer la cohésion de la communauté ainsi que le maintien de son idéologie (Douglas, 1987, 1992). En ce sens, les positions idéologiques tendent à se manifester dans des sensibilités différentielles aux dangers potentiels induisant ainsi des «positions idéologiques de risque». Les débats entre la gauche et la droite concernant la priorité des nuances à combattre peuvent être lus dans ce sens. De même, l'appartenance à une religion peut amener une plus grande sensibilité à certains risques.
- c) Les résultats sur lesquels se base cet article ont été obtenus dans le cadre d'une recherche portant sur les représentations populaires de la responsabilité. C'est au cours de cell-ci qu'il nous a paru intéressant de mesurer la sensibilité

à certains dangers pouvant éventuellement menacer la société. Nous avons donc introduit dans un questionnaire «fermé» – c'est-à-dire sans questions ouvertes, ce qui répondait aux exigences méthodologiques plus générales de la recherche (Kellerhals et al., 1998, 77) – une question portant sur la perception de huit «risques» potentiels. Le questionnaire a été soumis à deux échantillons représantatifs de la population adulte, âgée de 18 à 74 ans, résidant dans les villes de Genève et de Zurich. L'échantillon, constitué par un tirage aléatoire auprès des offices cantonaux de la population, comprend 604 personnes réparties entre les deux centres urbains (N = 304 à Genève; N = 300 à Zurich). Grâce à ce dispositif d'enquête, nous disposions à la fois d'une mesure – certes partielle – de la sensibilité des personnes face à diverses menaces et d'une large palette d'indicateurs permettant de positionner socialement et cognitivement les réponses (voir ci-dessous point 3.2). C'est cette conjoncture qui, par la richesse des analyses qu'elle permettait, nous a incité à isoler ces résultats et à tenter une cartographie des inquiétudes sociales. Cet article constitue donc un ensemble de propositions sur l'analyse des inquiétudes populaires ainsi qu'un premier essai de typologie des sensibilités au risque qui, nous l'espérons, ouvriront le débat.

La perception des risques a été cernée en fonction de deux critères : la probabilité d'occurrence du risque en question et le degré de gravité (ampleur des dégâts) qui lui est reconnu. L'énoncé des questions visait principalement l'identification des dangers que court éventuellement la société suisse dans son ensemble plutôt que celle de peurs plus personnelles (pour cette distinction : Roché, 1993, 128).

Les huit risques envisagés se partagent en quatre secteurs :

- 1. socio-économique : crise économique et sociale, crise des assurances sociales;
- 2. écologique : dégradation de l'environnement, effets néfastes de l'action humaine;
- 3. culturel (déviance): perte des valeurs morales, troubles psychiques et violence;
- 4. politique : crise du processus de décision publique, perte de l'identité nationale.

Le libellé de la question était le suivant : «Je vais vous citer maintenant quelques risques que l'on rencontre aujourd'hui dans le monde. Pouvez-vous me dire si, pour les prochaines années en Suisse, vous estimez que ces risques sont très probables, moyennement probables ou peu probables et si vous jugez qu'ils sont très graves, ni graves ni bénins ou plutôt bénins». Suivait ensuite l'énumération des risques cités dans la première colonne du tableau.

2. Les préoccupations des Suisses : entre inquiétude et catastrophisme

Commençons alors notre analyse par la description des risques les plus préoccupants pour les mentalités d'aujourd'hui. Voici d'abord la distribution séparée des fréquences relatives à i) la gravité et à ii) la probabilité d'occurrence des différents risques recensés⁵:

Tableau 1
Distribution de l'évaluation de la gravité
et de la probabilité des huit risques considérés

Domaines	Très grave	Moyen- nement grave	Peu grave	NSP	Très probable	Moyen- nement probable	Peu proba- ble	NSP NP
- Crise ou dégradation économique, conflits sociaux	53.81	40.7	5.1	0.3	29.5	48.2	21.7	0.7
 Grosses pannes ou sérieux blocages dans le domaine des assurances (AVS, chô- mage, Assurance maladie, AI) 	66.1	27.0	5.5	1.5	28.8	47.0	22.2	2.0
 Dégradation de l'environne- ment, catastrophes naturelles, changements climatiques, épidémies 	73.8	20.9	4.8	0.5	33.1	39.9	26.0	1.0
 Risques dus à l'action hu- maine, manipulations génétiques 	61.3	25.2	10.1	3.5	33.3	39.9	22.7	4.1
 Perte des valeurs morales (honnêteté, sens de l'effort, responsabilité, civisme) 	59.3	29.8	8.9	2.0	35.1	36.1	26.0	2.8
 Forte augmentation des troubles psychiques des individus (dépressions, suicides, toxicomanies, etc.), accroissement des phénomène de violence et d'insécurité 	72.2	24.7	2.8	0.3	46.4	39.4	13.6	0.7
 Paralysie et tension dans le système politique suisse (cons fédéral, démocratie directe, fédéralisme) 	31.8 seil	46.5	18.2	3.5	18.5	42.5	36.3	2.6
 Perte de l'identité suisse, perte d'indépendance 	31.5	30.1	36.4	2.0	19.5	36.4	41.6	2.5

En pour-cent de l'échantillon (N = 604).

Un bref examen de ce tableau suffit à réaliser que, dans l'ensemble, l'inquiétude est assez considérable. Toutefois, pour disposer d'un outil plus synthétique de la sensibilité au risque, on a construit un indice comptabilisant la co-occurrence, pour un risque donné, des réponses estimant celui-ci «très grave» d'une part et «très probable ou moyennement probable» d'autre part. On a donné à la somme de ces co-occurrences le label d' «indice de préoccupation». Certes, on adopte ainsi une mesure plutôt restrictive du sentiment d'inquiétude, puisque nous ne comptons ni ce qui n'apparaît que moyennement ou peu grave ni ce qui n'est estimé que peu probable. Mais on pourrait réciproquement se baser sur des indices plus restrictifs encore. Le choix opéré ici nous semble un bon compromis. Mais comme de telles césures ne sont pas innocentes, et qu'il est cependant difficile de les légitimer pleinement, nous évoquons plus loin les résultats d'une analyse qui ne recense que les réponses jugeant tel risque simultanément très probable et très grave.

La distribution de cet indice de préoccupation est la suivante :

Tableau 2							
Indice de préoccupation (par type de risque	e)						

Domaine	Type de risque	Rangi	Valeur de l'indice de préoccupation (en %) ²
Socio- économique	risques économiques et sociauxrisque crise assurances	6 3	43 51
Ecologique	risques environnementaux, épidémiesrisques action humaine et génétiques	2 4	57 49
Psycho- culturel	risque perte des valeurs moralesrisques troubles psychiques et violence	5 1	47 65
Politique	 risque crise système politique suisse risque perte de l'identité suisse 	7 8	21 19

¹ Classement en terme d'importance du risque préoccupant.

Somme des co-occurrences, pour un risque donné, d'une réponse très grave et très/ moyennement probable.

Il faut noter par ailleurs que certains risques contemporains, et en particulier ceux dont parle Beck, sont caractérisés par une probabilité d'occurrence très faible et une gravité si importante qu'elle les rend intolérables. C'est le cas du risque nucléaire. Néanmoins toute dénonciation tend à rendre plus probable l'occurrence du risque, ainsi les mobilisations contre l'énergie nucléaire vont très souvent rendre tangible l'occurrence la détachant ainsi de sa probabilité objective.

On calcule aisément que cet indice de préoccupation atteint une moyenne de 44 (sur un maximum de 100) pour l'ensemble des huit genres de risques considérés. Ce n'est donc pas rien. Mais la distribution des risques perçus comme préoccupants est très inégale. Un seul d'entre eux marque les deux tiers de la population : c'est l'appréhension d'une augmentation des troubles psychiques et de la violence. Les risques écologiques et économiques apparaissent «préoccupants» (c'est-à-dire très graves et assez probables) à une moitié de la population. Enfin, seule une petite minorité considère le domaine politique comme menacé par une crise importante.

On peut essayer d'interpréter le classement de ces différents risques en les distinguant suivant leur caractère concret/abstrait et individuel/structurel. Le caractère plus ou moins concret renvoie à la possibilité pour une personne de se représenter précisément ou non les conséquences négatives d'un risque. La distinction individuelle/structurelle renvoie, elle, au lieu de la régulation sur lequel pèse la menace. Ainsi, seront considérées comme plus individuelles des inquiétudes portant sur la dérégulation des comportements des individus (déviance, violence, perte des valeurs morales). Au contraire, les inquiétudes structurelles porteront sur les menaces affectant les institutions régulatrices de notre société et plus largement les systèmes dans lesquels s'inscrit l'activité individuelle (assurances, système politique, environnement, etc.). On s'aperçoit alors que les risques les plus redoutés sont les plus concrets : le premier l'augmentation des troubles psychiques et de la violence – est aussi le plus individuel; il est suivi par trois autres dangers toujours concrets mais plutôt structurels (dégradation de l'environnement, crise des assurances, dangers de l'action humaine/génétique). Viennent ensuite les risques abstraits. Tout d'abord, un risque abstrait «individuel», puisqu'il s'ancre dans les individus, à savoir la perte des valeurs morales. Et enfin, des risques à la fois abstraits et structurels : crise économique et sociale, crise du système politique, perte de l'identité suisse. Ce classement confirmerait l'hypothèse de Leiss et Chocilko (1994, 31), pour qui la possibilité de se représenter concrètement les conséquences d'une menace accroît la perception négative de celle-ci.⁷

Ce niveau assez élevé d'inquiétude peut aussi s'exprimer par le biais de la répartition des personnes en fonction du nombre de risques qu'elles jugent «préoccupants» (au sens défini par l'indice ci-dessus). On peut distinguer les «très inquiets» – pour qui 3 au moins des 4 domaines de risque recensés apparaissent comme préoccupants – des inquiets (2 domaines touchés) et des

Bien entendu, il faudrait recourir à des entretiens qualitatifs pour décider en dernier lieu si c'est bien de cette manière que ces menaces sont perçues par chacun (et non pas que l'un perçoive de manière très concrète la crise des assurances et l'autre non).

personnes «sans inquiétude» (un seul ou aucun domaine de risque jugé préoccupant). On obtient la distribution suivante :

Tableau 3 Degré d'inquiétude

16.2%1
53.8%
30.0%

N = 604

Sur la base de cet indice, plus de huit personnes sur dix peuvent être dites inquiètes, seul un petit sixième de la population se montrant optimiste quant au futur de notre société.⁹

L'analyse présentée ci-dessus s'appuie sur un indice construit en agrégeant les réponses «très grave», «très probable» et «moyennement probable». Cet indice vise avant tout à mesurer un degré de préoccupation: on considère qu'un risque très grave lié à une éventualité d'occurrence plus incertaine («moyennement probable») demeure quelque chose qui «fait souci». Mais on peut aussi isoler une forme plus aiguë de préoccupation, celle contenue dans les réponses «très grave» et «très probable» et qui peut prêter à une qualification en terme d'alarmisme.

La distinction entre ce qui relève certainement de l'ordre de l'inquiétude et ce qui *peut* relever de l'alarmisme n'est séparée que par une frontière mouvante. Ce caractère labile renvoie à une tension paradoxale existant dans nos sociétés contemporaines entre vigilance et alarmisme. Giddens en rend brièvement compte dans un article paru en 1997 (Giddens, 1997, 44–45). Il y explique qu'il est souvent important d'assurer une large publicité aux risques considérés comme sérieux afin de permettre leur prise en charge politique. En effet, il peut se former une résistance face à la reconnaissance de certains dangers, ce

⁸ Nous avons considéré comme «très inquiète» la personne qui donne plus de 5 réponses «risque fort»; à ce moment là, elle considère qu'en tout cas trois des quatre grands domaines sociétaux présentés ont un risque important d'entrer en crise.

⁹ Ce dernier chiffre se décompose ainsi : 7,3% avec 0 réponse «risque fort» et 8,9% avec 1 réponse.

qui implique en retour parfois la nécessité d'adopter une posture dénonciatrice pour amener un changement d'attitude. Toutefois, l'évaluation des risques étant par nature difficilement fiable, il peut arriver que le danger s'avère plus mineur que prévu. La dénonciation publique est à ce moment là taxée à posteriori d'alarmiste et par-là même discréditée. Il y a donc tension entre le fait qu'il est «tout simplement impossible de savoir par avance si nous nous montrons alarmistes ou non» et la nécessité d'une certaine dose d'alarmisme «pour réduire les risques auxquels nous sommes confrontés» (idem, 45). On peut aussi formuler cette idée par le fait qu'il est impossible à priori d'évaluer l'impact et la reconnaissance publique d'une dénonciation locale effectuée par une personne proche d'une menace (Chateauraynaud et al., 1997)¹⁰. Le «cri d'alarme» prend donc dans nos systèmes de gestion des risques contemporains une place particulière, nécessaire mais inconfortable à tenir.

Par ailleurs, cette problématique renvoie en partie à la question de l'introduction du principe de précaution dans la notion de sécurité (Ewald, 1996). En effet, Ewald nous rappelle que le principe de précaution «invite à prendre au sérieux les hypothèses les plus farfelues, les avertissements des prophètes faux ou vrais, sans qu'il soit possible ou bien facile de les distinguer» (idem, 401). On peut facilement étendre ces propos à une définition plus large du risque puisque les dangers construits sur des repères moins «falsifiables» (crise économique, perte des valeurs morales) invitent aussi à une attitude de précaution du fait de leur difficile rattachement à des espaces de calcul et de prévision.

Dans cette perspective, il nous semble que toute personne qui estime un certain risque comme «très grave» et «très probable» se rapproche de la figure d'un «lanceur d'alerte»¹¹, c'est-à-dire d'une personne qui dénonce un danger imminent, qui lance un «cri d'alarme». Une telle attitude peut être qualifiée d'«alarmiste» et se distinguer de la simple inquiétude sans toutefois que cela implique une connotation péjorative. Cet alarmisme est mesuré par un indice recensant les réponses jugeant tel danger à la fois très grave et très probable.

¹⁰ La recherche effectuée par Francis Chateauraynaud et al. est essentiellement construite autour des contraintes – les conditions de félicité – qui pèsent sur la dénonciation publique de certains risques. Ces auteurs attribuent par ailleurs un rôle fondamental à *l'inquiétude*: «Comme dans le règne animal, la présence dans le monde s'accompagne d'un degré minimal d'inquiétude, nécessaire à la vigilance et à la sauvegarde de l'ordre ordinaire» (Chateauraynaud et al., 1997, 32).

¹¹ Nous empruntons aussi ce terme à Chateauraynaud et al. tout en étant conscients qu'il est ici entendu dans un sens beaucoup plus large car il se rapporte à une réponse dans un questionnaire et non pas à une personne s'exposant véritablement dans une dénonciation publique.

Distribution de l'alarmisme		Rappel distribution inquiétude			
Peu ou pas alarmiste (0 ou 1 risque tgtp)	52.81	sans inquiétude (0 ou 1 risque tgtmp)	16.2		
Alarmiste (2 à 4 risques tgtp)	37.7	Inquiet (2 à 4 risques tgtmp)	53.8		
Catastrophiste ¹² (5 à 8 risques tgtp)	9.4	très inquiets (5 à 8 risques tgtmp)	30		

Tableau 4
Distribution de l'alarmisme

En comparant cette nouvelle distribution avec celle de l'inquiétude on constate un déplacement très net vers le haut du tableau, c'est-à-dire qu'une bonne partie des gens inquiets ou très inquiets ne sont pas alarmistes. Alors que dans la distribution de l'inquiétude, les deux dernières catégories totalisent 83,8% de la population, elles ne comptabilisent plus que 47,1% dans le cas de l'alarmisme. Néanmoins, ce pourcentage de 47,1 de personnes alarmistes et catastrophistes révèle tout de même une préoccupation très vive d'une part non négligeable de la population. On pourrait poursuivre cette analyse en essayant d'isoler les personnes selon le type d'alarmisme qui les caractérise. Nous ne l'avons pas fait ici, car notre intention dans ces pages était surtout de rendre compte du degré de «préoccupation» au sens large plutôt que du seul alarmisme.

3. Qui a peur de quoi ?

Voyons alors maintenant comment la force et la direction de cette inquiétude varient en fonction des positions sociales des personnes. Pour procéder à cet examen, on a d'abord construit, à l'aide de la technique des clusters, une typologie des sensibilités au risque qui a ensuite servi de variable dépendante pour l'analyse différentielle.

¹ En pour-cent de la population totale (N = 604).

¹² Nous avons réservé le terme de *catastrophisme* au 9,4% des gens qui considèrent que la société va très probablement entrer dans une crise très grave dans les trois, voire quatre, domaines que nous avons identifiés et qui touchent en gros l'ensemble des lieux de régulation de la société.

3.1 Les types d'appréhension des risques

La méthode utilisée – dite des «clusters» – vise à répartir les individus en classes partageant des caractéristiques communes, pour ainsi déboucher sur la constitution de types inductifs. L'opération s'effectue par la formation de «grappes» dont les constituants sont aussi homogènes que possible tout en se différenciant autant que faire se peut les uns des autres. Seuls les six risques jugés les plus préoccupants ont été retenus pour l'analyse. On a utilisé comme critère de constitution des grappes la méthode de Ward, qui a pour principe de minimiser la dispersion intra-catégorielle (par contraste avec les méthodes qui privilégient la distance moyenne ou la distance maximale entre les catégories). L'analyse s'est effectuée sur les réponses en termes de gravité et de probabilité. On a retenu, après comparaison avec les formules à 3 et 5 clusters, la partition en quatre groupes qui paraissait la plus heuristique. Nous avons nommé ces différentes sensibilités le pessimisme (34%¹³), l'inquiétude moraliste (46%), l'inquiétude contextualiste (15%) et l'optimisme (5%).

Ces quatre sensibilités face aux risques peuvent être distinguées en fonction de deux axes. Le premier concerne le niveau général d'inquiétude : certaines personnes sont systématiquement inquiètes alors que d'autres ne le sont aucunement. L'évaluation des risques semble dans ces cas dépendre moins d'une perception des qualités de chaque risque que d'une sensibilité générale liée à la personne. Le deuxième axe a trait aux variations de sensibilité en fonction du type de risque considéré : certains craignent plus les risques individuels et d'autres se soucient plus des risques structurels. Dans cette deuxième figure, la sensibilité semble se déterminer en fonction de différentes qualités propres à chaque risque. Toutefois, l'analyse par cluster permet seulement l'identification de groupes distincts de sensibilité aux risques sans que l'on puisse véritablement explorer les modalités précises d'élaboration de la perception de chacun.

¹³ Pourcentage de l'échantillon.

¹⁴ Ceci explique le choix des adjectifs *pessimiste* et *optimiste* qui renvoient plutôt à un « trait de caractère » alors que *l'inquiétude* dépend plutôt de circonstances particulières. L'idée d'un trait de caractère renvoie ici non pas à un déterminisme biologique mais peut-être à des facteurs influençant la perception des risques qui seraient ancrés plus profondément dans le système cognitif de la personne et moins sensible à la variation des circonstances.

(15%)

,					1 1							
	Risques (en %)											
	Cris écon miq soci	no- ue/	Cri ass ran	u-	Dég dati env		Acti hum géne			eurs ales	Psychic chic vio- lenc	que/
	+1	-	+	_	+	-	+	_	+	_	+	-
Ensemble de l'échantillon	57	43	49	51	43	57	51	49	53	47	35	65
Pessismisme (34%)	42	58	29	71	21	79	25	75	23	77	8	92
Optimisme (5%)	92	8	92	8	100	0	92	8	80	20	100	0
Inquiétude moraliste (46%	61	39	56	44	50	50	60	40	54	46	35	65
Inquiétude contextualiste	67	33	49	51	46	54	53	47	99	1	73	27

Tableau 5
Typologie des sensibilités face aux six risques principaux

a) Premier axe: pessimisme versus optimisme

Ces deux sensibilités opposées se distinguent essentiellement par leur degré d'inquiétude respectif. Les alarmistes considèrent majoritairement les six risques retenus comme *préoccupants* alors que les optimistes les voient tous comme *faibles*. De surcroît, les écarts sont très importants entre ces deux catégories. Ainsi, c'est essentiellement une attitude générale envers les dangers menaçant notre société – de souci plus prononcé ou de relative insouciance – qui caractérise ces deux profils.

^{+ :} préoccupant (réponses très grave et très ou moyennement probable),

^{- :} peu préoccupant (réponses moyennement ou peu grave et peu probable)

b) Second axe : inquiétude moraliste vs. inquiétude contextualiste

Entre ces deux extrêmes – en termes de niveau de préoccupation – on trouve deux genres d'inquiets : d'une part ceux dont les préoccupations sont surtout morales et d'autre part ceux que le contexte écologique et économique angoisse. Cette majorité des personnes – les inquiets – ne considère qu'un ou deux risques comme véritablement préoccupants tout en restant relativement inquiète pour un certain nombre d'autres dangers¹⁵. Ces deux profils se distinguent par contre selon le genre de risques qu'ils craignent le plus, la différence entre les deux groupes étant ici frappante. Les inquiets moralistes apparaissent comme concernés surtout par l'augmentation éventuelle des comportements «déviants» (perte des valeurs morales, augmentation des troubles psychiques et de la violence). L'accent porte donc sur les processus psycho-culturels d'adaptation de l'individu. Réciproquement, les contextualistes (ou structuralistes) sont davantage frappés par la dégradation de l'environnement, les risques dus à l'action humaine (manipulations génétiques) et finalement la crise potentielle des assurances. Il s'agit donc plutôt d'une perspective structurelle. Cette différence de sensibilité pourrait renvoyer à une logique proche de celle décrite par Mary Douglas, pour qui les différents groupes culturels constitutifs de nos sociétés ont chacun une structure particulière de perception des risques dépendant de leur vision du monde. L'énonciation/dénonciation d'un danger sert alors à renforcer la cohésion de la communauté ainsi que le maintien de son idéologie (Douglas, 1987, 1992). De manière plus générale, la perspective dite de la «construction sociale» des risques considère que la mise en évidence d'un risque reflète non seulement sa probabilité «objective» mais aussi les valeurs et/ou les intérêts du groupe ou de la personne qui l'énonce (Renn, 1991, 326).¹⁶ Dans cette perspective, la mise en exergue de risques de «déviance» (perte des valeurs morales, augmentation des troubles psychiques et de la violence) renvoie principalement à la question de la faillite d'un contrôle interne du comportement individuel comme source de la dérégulation sociale. A l'inverse, l'insouciance relative face à ces risques, couplée à une préoccupation plus prononcée face aux dangers «structurels», peut être lue comme la dénonciation d'une menace de dérégulation structurelle liée au développement technologique et aux carences institutionnelles. Entre les inquiets moralistes ou contextualistes se jouerait

¹⁵ On peut comparer l'intensité de l'inquiétude des différents groupes en comparant la valeur moyenne des réponses «risque fort» de chacun. On obtient ainsi le classement suivant : soucieux (75%), individualistes (47%), contextualistes (35,5%), insouciants (7%). Les individualistes sont donc en moyenne un peu plus inquiets que les contextualistes (qui surtout minimisent fortement les risques de déviance). Toutefois, leurs moyennes sont assez proches et se distinguent des deux autres au caractère extrême.

¹⁶ Les travaux qui soutiennent cette perspective s'inscrivent dans le paradigme de la «construction sociale de la réalité» initié par Peter Berger et Thomas Luckmann (Berger et Luckmann, 1966).

donc une lecture différente des causes de la crise actuelle : les premiers accusant la faillite du comportement des individus et la perte des valeurs traditionnelles (facteurs individuels), les deuxièmes se souciant de la faillite du système social et de la capacité des institutions à réguler le progrès technologique (facteurs structurels).

Poursuivons alors notre analyse en examinant quels déterminants sociaux influencent la position des individus sur les deux axes évoqués ci-dessus (niveau général d'inquiétude et sensibilité spécifique à certains risques).

3.2 Position sociale et sensibilité au risque

Sur les dix indicateurs utilisés pour l'analyse différentielle, cinq influencent de manière statistiquement significative la distribution des types identifiés et de manière plus générale la perception des risques : le genre, le niveau d'instruction, le revenu, la sensibilité politique et l'âge (cf. tableau 6).

a) L'impact des ressources et du genre sur la sensibilité au risque

La position sur le premier axe (niveau général d'inquiétude) dépend plus particulièrement des ressources des individus (revenu et niveau d'instruction) et de leur genre¹⁷. En effet, on trouve chez les personnes de formation primaire une proportion de pessimistes deux fois plus grande que chez les universitaires. Les revenus jouent dans un sens similaire : les personnes à revenu élevé s'avèrent moins soucieuses que celles n'ayant qu'un bas salaire.

Quant au genre, ce sont les femmes qui se montrent en général plus pessimistes. Ce résultat rejoint celui de nombreuses autres études empiriques sur la perception du risque (Barque et al., 1997). Une analyse par régression – effectuée afin de neutraliser les influences croisées – confirme que cet effet du genre n'est pas dû indirectement à d'autres déterminants sociaux comme le revenu ou le niveau d'instruction, eux-mêmes affectés en général par le sexe des personnes. La réciproque est valable pour l'incidence du revenu et du niveau d'instruction.

¹⁷ Une analyse différentielle sur la distribution, présentée ci-dessus, des degrés d'inquiétude donne les mêmes variables comme statistiquement significatives.

¹⁸ Barke, Jenkins et Slovic montrent, dans une étude sur la perception de certains risques chez les scientifiques, que même à un niveau identique d'instruction les femmes demeurent plus sensibles que les hommes (Barque et al., 1997).

Tableau 6 Analyse différentielle des sensibilités au risque

Variables	sign.	Pessi- misme	Inquiétude moraliste	Inquiétude contex- tualiste	Optimisme	répartition de l'échan- tillon
Genre						
Femmes	phi<	40.4	45.8	11.6	2.2	50.6
Hommes	.001	27.6	45.9	19.4	7.1	49.4
Niveau d'instruction						
Primaire	tau<	45.8	41.7	12.5		9.4
Professionnel	.001	45.1	37.7	10.3	6.9	34.2
Tech./sec sup		33.8	49.4	11.7	5.2	15.0
Professionnel		32.8	46.3	17.9	3.0	13.1
sup. Universitaire		19.3	53.8	22.8	4.1	28.3
Revenu						
4'000 et moins	tau<	43.2	41.9	11.5	3.4	29.8
4 à 6'000	.01	29.7	47.7	18.0	4.5	22.3
6 à 10'000		32.3	47.5	15.8	4.4	31.8
10'000 et plus		25.0	51.3	17.5	6.3	16.1
Sensibilité politique		i.				
Droite	phi=	29.8	56.7	6.7	6.7	19.1
Gauche	.001	26.0	46.7	23.3	4.0	27.5
Apolitique		39.5	41.6	14.8	4.1	53.4
Age						
30 ans et moins	tau<	20.0	26.4	30.6	16.0	24.4
31-45 ans	0.05	30.8	30.8	40.0	16.0	31.6
46-65 ans		30.8	25.6	25.9	36.0	27.9
65 ans et plus		18.4	17.2	3.5	32.0	16.1
		33.9% N = 185	45.9% N = 250	15.6% N = 85	4.6% N = 25	

Cela ne veut pas dire qu'il faille essentialiser ces relations. Elles paraissent plutôt comme un produit culturel lié à certaines pratiques : i) Ainsi a-t-on pu suggérer que la sensibilité plus grande des femmes aux risques résulte chez elles d'une plus grande sollicitude («care») envers autrui et le vulnérable en

général (Gilligan, 1983; Barke et al., 1997), elle-même associée à la fréquence des dimensions relationnelles du rôle féminin. ii) S'agissant de l'impact de la formation scolaire, on peut émettre l'hypothèse qu'un niveau d'instruction élémentaire prive souvent la personne des outils critiques permettant de relativiser certains discours alarmistes ou encore qu'une situation de relative impuissance («powerlessness») l'amène systématiquement à se sentir incapable d'intervenir face à des dangers qui semblent alors plus inévitables entraînant un certain pessimisme (Kellerhals, 1974)¹⁹.

Les ressources et l'intégration en terme d'identité semblent donc être les caractéristiques les plus importantes pour différencier des personnes qui tendent soit à se soucier de manière prononcée de l'ensemble des risques soit à les relativiser.

b) Impact de l'orientation politique et de l'âge sur la perception sélective des risques

Le deuxième axe de la typologie – celui qui, au sein des sensibilités plus modérées face au risque, permet de distinguer entre des personnes plus concernées par les risques de type moraliste individualiste et d'autres plus attentives aux aspects structurels-contextuels – est plus sensible à certains modes d'intégration sociale et à ce que l'on a nommé positions idéologiques de risque qu'à l'ampleur des ressources. Ce sont ici les variables de l'orientation politique et celle de l'âge qui jouent plus particulièrement un rôle. Ainsi, les personnes se positionnant à droite de l'échiquier politique ont tendance à percevoir davantage les dangers moraux ou psychologiques que celles se situant à gauche, plus alertées par les problèmes contextuels. De leur côté, les jeunes sont aussi nettement plus contextualistes. Notons cependant que l'avancement en âge ne correspond pas à davantage de moralisme individualiste – la proportion de sensibilité de ce type demeure à tout âge voisine de 50% – mais à davantage d'inquiétude généralisée (ou, beaucoup plus rarement, d'optimisme). On va vers des formes de jugement plus extrêmes.

Ces relations ne sont pas trop étonnantes. En effet, la droite s'est traditionnellement tournée vers la défense des valeurs morales ainsi que vers le souci de la sécurité et plus généralement de l'ordre. A gauche, par contre, le danger des «risques fabriqués» a souvent été dénoncé, que ce soit dans le cadre de la protection de l'environnement ou dans celui des manipulations génétiques.

¹⁹ Il reste clair néanmoins qu'un certain degré d'alarmisme demeure une tension nécessaire dans l'exercice d'une vigilance critique face à l'évolution de la société. Notre propos n'a ni pour but de dénoncer des alarmistes ni de déclarer possible l'évaluation objective des risques.

De même, l'attention accordée à la solidité et à l'ampleur du système d'assurance est une des caractéristiques importantes de la gauche.

En ce qui concerne l'effet de l'âge, on peut aussi considérer que chaque génération est plus sensible à certaines thèmes. Il semble assez normal à cet égard que les jeunes soient plus attentifs aux nouveaux risques présentés par la dégradation de l'environnement et la transformation de la portée de l'action humaine ou encore au risque de crise des assurances sur lesquelles ils doivent compter pour leur futur.²⁰ Avec le vieillissement, soit ces risques perdent de leur acuité «subjective» – on tombe dans une certaine insouciance qui reflète la mise à l'écart du monde – soit on verse dans un certain pessimisme qui peut être plutôt un constat de dégradation générale de la société mesuré à l'aune d'un passé remémoré comme plus serein.

c) Absence d'impact de certaines variables

Un certain nombre de variables, que l'on pouvait estimer a priori importantes pour la perception différentielle des risques, ne jouent cependant pas de rôle. Il s'agit d'abord de l'intégration relationnelle et affective²¹, qui pourrait moduler à la fois l'ampleur et l'orientation des préoccupations. Même constat pour la situation socioprofessionnelle (secteur public, secteur privé, petit indépendant, profession libérale, patron), qui ne provoque pas de différences claires, alors qu'elle peut être un bon indicateur du degré d'exposition au risque. L'influence de cette variable n'est même pas significative sur la perception du seul risque d'une crise économique et sociale qui semblerait le plus pointer vers la condition d'une exposition différenciée en fonction du secteur d'activité. Ce résultat constitue donc un bémol à l'idée d'une «position de risque» fondée sur une seule réalité matérielle. Enfin, l'appartenance religieuse (catholique, protestant, laïc), qui aurait pu être associée à l'orientation moraliste, n'a pas d'effet discriminant. Toutefois, en utilisant une variable indépendante scindant la population entre ceux ayant reçu une éducation religieuse ou non (respectivement

²⁰ Il est difficile ici de savoir si l'on assiste à un effet de cohorte – les jeunes étant plus concernés par des risques qui sont apparus en même temps qu'eux – ou alors à un réel effet d'âge.

L'intégration relationnelle et affective des personnes vise à évaluer comment un individu est intégré dans son environnement social, quel est son niveau de cohésion avec le groupe qu'il côtoie et fréquente, quel est son degré d'ancrage dans le tissu social. Ce niveau d'intégration a été mesuré par un indicateur du sentiment d'appartenance (suisse, local, autre), d'une part, et par une variable de désaffiliation, d'autre part, construite à partir d'une série de questions. La désaffiliation a été appréciée par des questions concernant la durée d'établissement dans le canton de résidence, la sociabilité – c'est-à-dire la fréquence à laquelle on voit ses amis -, le fait d'avoir été élevé dans une tradition religieuse ou non, la lecture régulière ou non d'un quotidien et le degré d'importance de la vie associative.

82% et 18%), on trouve un effet significatif sur la perception du risque moral : seulement un tiers des gens sans éducation religieuse trouve que cette menace est forte contre la moitié des personnes ayant reçu une éducation religieuse.

Enfin, l'analyse risque par risque, confirmant les résultats précédents, a permis de surcroît de constater que le genre n'est pas associé à une perception différencielle des risques environnementaux (ce qui intrigue, au moins au vu des résultats contraires de Barke et al., 1997) et que l'âge est sans rapport avec la perception des risques de violence et de troubles psychiques (on s'attendait à une attitude plus soucieuse, à cet égard, des personnes âgées).

4. Conclusion

La claire différenciation des sensibilités face aux éventuels dangers menaçant la société – mise en lumière par la typologie en clusters – ne recoupe pas systématiquement des genres de populations bien clivés, nettement identifiés. Sauf pour quelques variables, les taux de significativité statistique sont en effet assez bas. Ce constat nous renvoie à deux interprétations possibles : 1) La première voudrait que la distribution des personnes dans ces différentes formes de sensibilité ne suive aucune logique sociale particulière parce que nous vivons en fait dans un monde «postmoderne» où la sensibilité au risque varie d'un individu à l'autre, sans rapport avec sa position sociale, mais en fonction de ses seuls goûts, désirs ou craintes. 2) La seconde estime que la distribution de ces différentes sensibilités est en fait conditionnée par des déterminants identitaires et sociaux différents de ceux qui ont servi traditionnellement à cerner les positions des individus au sein de la société.

Cette deuxième hypothèse – moins impressionniste – renvoie alors à la distinction entre «positions de classe» et «positions de risque» évoquée en introduction. A la différence d'une logique de classe construite sur l'inégalité visible de la distribution de ressources et le positionnement assez clair des individus dans le système de production, la logique des risques s'appuie sur des repères d'un niveau plus «construit», où les facteurs socio-cognitifs de définition scientifique et sociale de la situation jouent un rôle central (Beck, 1992, 34).

Le problème est ici que les écrits de Beck ne résolvent pas véritablement la question du rapport entre ces trois termes que sont la réalité de l'exposition différentielle à divers risques, la perception de ces mêmes risques et les positions de classes. Autrement dit, on ne sait pas bien si les positions de risque recouvrent des sensibilités (socio-cognitives) différentes aux menaces sociétales ou plutôt

de véritables différences dans l'exposition de chacun au risque ? On peut certes estimer, à lire Beck (p. ex. 1992, 49), qu'une grande partie des positions de risque ne dépend pas d'une différence de menace pesant sur chacun mais d'une construction de second ordre autour de l'identification des dangers à prendre au sérieux («les peurs»). Mais la vérification de cette perspective nécessiterait de plus amples recherches. En effet, les travaux de Chateauraynaud et al. montrent quand même que l'exposition à certains risques reste le moteur d'une dénonciation publique (Chateauraynaud et al., 1997). Cela n'empêche évidemment pas, rétorquera-t-on, qu'à un niveau plus général des perceptions publiques du risque, ce lien puisse se détendre. Vu l'avancement encore insuffisant des travaux, nous pensons qu'il est utile – au moins provisoirement – de maintenir la distinction entre des positions de risque évaluées en termes d'exposition au danger et de telles positions évaluées en termes de perception de ce même danger. Résoudre vraiment cette question appellerait davantage de recherches sur la production des représentations, autrement dit sur les acteurs et le processus des constructions socio-cognitives. Lascoumes, par exemple, a montré que la perception des risques environnementaux variait en fonction de la manière dont les journaux présentaient les catastrophes écologiques, dessinaient les liens de causalité, etc. (Lascoumes, 1994).²² Ces constatations renforcent l'idée que la sensibilité au risque, et par extension la distribution des inquiétudes sociales, dépend plus de la variation des positions cognitives des individus que de leur position sociale. Mais il est alors crucial de mettre en évidence les dynamiques de constitution et d'ancrage des ces différences cognitives.²³

²² Il a aussi montré qu'il existe un rapport entre les représentations des menaces à la nature et celles du rôle de l'Etat. Dans une même idée, nous avons testé l'effet d'indicateurs dont nous disposions et qui renvoyaient à des représentations du rôle de l'Etat ou des assurances. Nous nous sommes aperçus qu'ils avaient une significativité statistique souvent plus élevée que les autres déterminants socio-identitaires.

²³ En outre, il faut aussi faire place ici à l'hypothèse que la perception sociale du risque dépend plus du rapport des personnes à certains médiateurs socioculturels que de leur capacité individuelle à évaluer l'ampleur et la probabilité des risques (Rayner, 1992).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beck, Ulrich (1992), Risk Society: Toward a New Modernity, London: Sage Publication.
- Berger, Peter; Thomas Luckman ([1966] 1976), *The Social Construction of Reality*, Kent: Penguin University Book.
- Barke, Richard P. et Jenkins-Smith Hank et Slovic Paul (1997), Risk perception of men and women scientists, *Social Science Quaterly*, 1/78, 167–176.
- Chateauraynaud, Francis; Christophe Helou, Cyril Lemieux et Didier Torny (1997), Alertes et prophéties: Les risques collectifs entre vigilance, controverse et critique, Paris: Groupe de Sociologie Morale et Politique (EHESS/CNRS), Rapport CNRS (Programme Risques collectifs et situations de crise).
- Douglas, Mary (1987), Les études de perception du risque : un état de l'art, in : Jean-Louis Fabiani et Jacques Theys, eds, *La société vulnérable*, Paris : Presses de l'ENS, 55-61.
- Douglas, Mary (1992), Risk and Blame, Londres: Routledge.
- Duclos, Denis (1987a), La construction sociale des risques majeurs, in : Jean-Louis Fabiani et Jacques Theys, eds, *La société vulnérable*, Paris : Presses de l'ENS, 37-54.
- Duclos, Denis (1987b), La construction sociale du risque : le cas des ouvriers de la chimie face aux dangers industriels, Revue française de sociologie, XXVIII, 17-42.
- Ewald, François (1986), L'Etat-Providence, Paris: Grasset.
- Ewald, François (1996), Philosophie de la précaution, L'année sociologique, 2/46, 383-412.
- Giddens, Anthony (1997), La société du risque : le contexte politique britannique, Risque, 32, 39-48.
- Gilligan, Carol (1983), In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development, Cambridge Massachusetts: Harvard University Press.
- Hubert, Michel (1989), Exposition au risque, perception du risque, et changement de comportement, *Recherches sociologiques*, 1/XX, 77–93.
- Kellerhals, Jean; Robert Roth, Noëlle Languin, Gilbert Ritschard, Massimo Sardi, Renaud Lieberherr et Gordon Aeschimann (1998), Les conceptions populaires de la responsabilité et du rôle des assurances: une étude des normes de justice et de solidarité sociale dans les mentalités contemporaines, Genève: Rapport au Fonds National de la Recherche Scientifique.
- Kellerhals, Jean; Noëlle Languin, Gilbert Ritschard et Sardi Massimo et al. (à par.), Les formes du sentiment de responsabilité dans les mentalités contemporaines : une étude empirique, Revue française de sociologie.
- Kellerhals, Jean (1974), Les associations dans l'enjeu démocratique : étude sur la participation aux groupements organisés, Lausanne : Payot.
- Lascoumes, Pierre (1994), L'Eco-pouvoir : environnements et politiques, Paris : La Découverte.
- Lautman, Jacques (1996), Risque et rationalité, L'année sociologique, 2/46, 273-285.
- Le Breton, David (1995), La sociologie du risque, Paris : PUF.
- Leiss, William et Christina Chociolko (1994), Risk and Responsability, Canada: McGill-Queen's University Press.
- Moatti, Jean Paul et Jean Lochard (1987), L'évaluation formalisée et la gestion des risques technologiques : entre connaissance et légitimation, in : Jean-Louis Fabiani et Jacques Theys, eds, La société vulnérable, Paris : Presses de l'ENS, 61-78.
- Otway, Henry (1992), Public wisdom, expert fallibility, in : Sheldon Krimsky et Dominic Golding, *Social Theories of Risk*, Westport : Praeger publishers, 215–228.
- Rayner, Steve (1992), Cultural theories and risk analysis, in: Sheldon Krimsky et Dominic Golding, Social theories of risk, Westport: Praeger publishers, 83–116.

- Renn, Ortwin (1991), Die gesellschaftliche Erfahrung und Bewertung von Risiken: eine Ortsbestimmung, Revue Suisse de Sociologie, 3, 307–355.
- Roché, Christian (1993), Le sentiment d'insécurité, Paris : PUF.
- Slovic, Paul (1992), Perception of Risk: Reflections on the psychometric paradigm, in: Sheldon Krimsky et Dominic Golding, *Social Theories of Risk*, Westport: Praeger publishers, 117-152.
- Theys, Jacques (1987), La société vulnérable, in : Jean-Louis Fabiani et Jacques Theys, eds, La société vulnérable, Paris : Presses de l'ENS, 3–36.
- Worms, Frédéric (1996), Risques communs, protection publique et sentiment de justice, *L'année sociologique*, vol. 46, n° 2, 287–308.

Adresse des auteurs:

Jean Kellerhals, Noëlle Languin, Luca Pattaroni Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL) UNI-MAIL 1211 Genève 4 N° 37 ♦ MARS ♦ 2000

S O C | E T E S CONTEMPORAINES

RELIGIONS ET LAÏCITÉ EN EUROPE

MARTINE COHEN

RELIGIONS ET LAÏCITÉ EN EUROPE

YVES LAMBERT

LE RÔLE DÉVOLU À LA RELIGION PAR LES EUROPÉENS

DANIELLE ROZENBERG

ESPAGNE: L'INVENTION DE LA LAÏCITÉ

CLAUDIO SERGIO INGERFLOM

LES REPRÉSENTATIONS RELIGIEUSES DU POUVOIR DANS LA RUSSIE SOVIÉTIQUE ET POST-SOVIÉTIQUE

HAROUN JAMOUS

DE L'INTÉGRATION AUX « PATRIES IMAGINAIRES »

MARTINE COHEN

JUIFS ET MUSULMANS EN FRANCE : LE MODÈLE RÉPUBLICAIN D'INTÉGRATION EN QUESTION

JEAN PENEFF

FOOTBALL : LA PRATIQUE, LA CARRIÈRE, LES GROUPES

SECRÉTARIAT DE LA REVUE INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES - CNRS

59-61 RUE POUCHET, 75849 PARIS CEDEX 17 - TÉL : 01 40 25 10 11 - FAX : 01 42 28 95 44

ABONNEMENTS ET VENTE AU NUMÉRO

L'HARMATTAN – 7, RUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE – 75005 PARIS TARIFS POUR 4 NUMÉROS : FRANCE 320 F – ÉTRANGER 340 F VENTE AU NUMÉRO : 90 F (L'HARMATTAN ET LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES)